

PROGRAMME DE FORMATION

Référent harcèlement

Présentation de la formation

Cette formation vous permettra de connaître le cadre légal, les missions et responsabilités ainsi que les démarches et outils mobilisables par le référent harcèlement CSE, les gestionnaires RH et les managers.

Objectifs de fin de formation

À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Accueillir un signalement et évaluer la matérialité des faits
- Initier une enquête suite à un signalement de harcèlement
- Identifier les acteurs de la santé au travail et savoir orienter les salariés
- Prendre sa place au sein de la prévention du harcèlement

Publics visés et Prérequis

Cette formation est destinée aux publics suivants :

Référent harcèlement et autres membres du CSE, responsables et cadres des fonctions ressources humaines, prévention, sécurité, responsables et cadres d'unités et de services et toutes autres personnels concernés par la formation harcèlement.

Les prérequis pour cette formation sont les suivants :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Positionnement avant la formation

Avant l'entrée en formation, le stagiaire devra répondre à une série de questionnaires permettant de déterminer son niveau de connaissance actuel ainsi que ses attentes individuelles. Les questionnaires seront envoyés directement par mail au stagiaire ou bien remis en main propre.

Objectifs et contenus pédagogiques de la formation

Jour 1

Matin

Désignation et missions du Référent Harcèlement

- Le Contexte légal : qui désigner, quand ?
- Objectifs et champs d'actions

Distinguer les différents types de harcèlement

- Le harcèlement sexuel
- Le harcèlement moral

Qu'est-ce qu'un agissement sexiste ?

- Définition

- Le cadre légal et le risque juridique

Après-midi

Identifier les cas de harcèlement sexuel et moral

- Limite entre séduction et harcèlement sexuel
- Comportements fréquents rencontrés dans les jurisprudences
- Les impacts pour les conditions de travail, pour le collectif et pour la victime

Responsabilité du CSE et du Réfèrent Harcèlement

- L'entretien d'écoute active pour accueillir le signalement d'une victime
- L'étude de la matérialité des faits et les mesures conservatoires possibles
- Les différents types d'enquêtes et élaboration d'un plan d'actions

Mettre en place une politique de prévention

- Primaire : organisation, diagnostic
- Secondaire : sensibilisation
- Tertiaire : suivi, accompagnement

Organisation de la formation

Durée de la formation :

7 heures, 1 jour

Dates et heures de la formation :

À définir

De 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu de la formation :

À définir

Rythme de la formation :

Continu

Mode d'organisation pédagogique :

Présentiel

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Aucun

Moyens d'encadrements :

Formateur spécialisé sur les risques psychosociaux et référent harcèlement.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Avant la formation :

Quizz initial d'évaluation des connaissances sur la thématique

Un entretien individuel avec le formateur pour déterminer les besoins

Pendant la formation :

Utilisation de méthodes expositives permettant de présenter les concepts importants et de faire le point sur la législation en vigueur.

Utilisation de méthodes participatives favorisant les échanges, la réflexion commune et le retour d'expérience.

Le formateur pourra également utiliser des mises en situation et/ou des jeux de rôle

Feuille d'émargement par demi-journée à signer par chaque stagiaire et par le formateur

Fin de la formation :

Quizz final d'évaluation sur la thématique afin de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Remise d'une attestation d'assiduité individuelle pour les formations en présentiel

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas.

Pour cela merci de contacter la Référente Handicap :

Emilie MORTEVEILLE – emilie@horizon-formations.fr – 06.29.39.19.51